

LE MARCHÉ FRANÇAIS DU MODULAIRE

Synthèse de l'enquête de conjoncture
ACIM du S2 2018

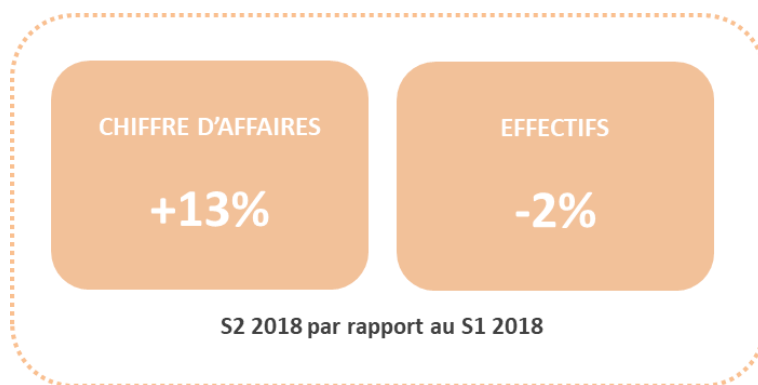
Février 2019



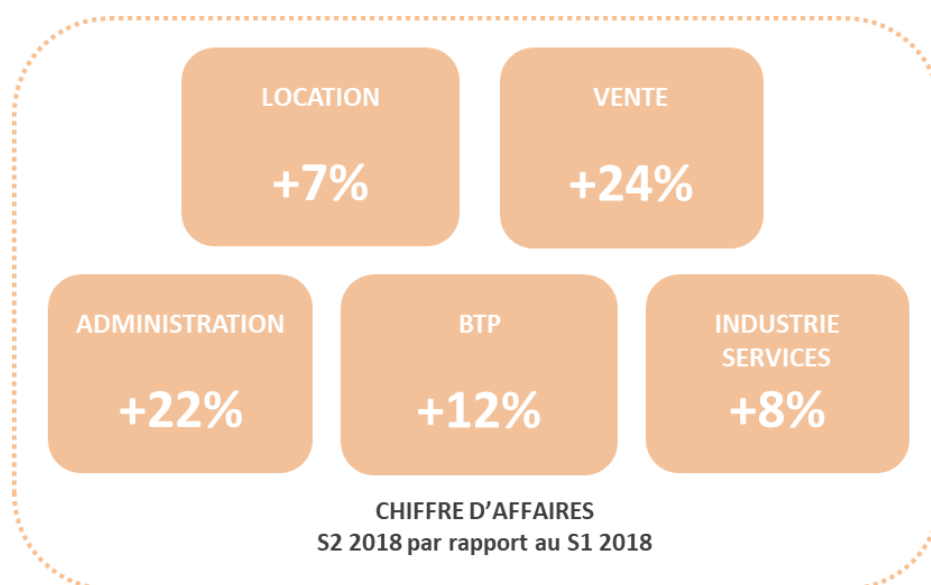
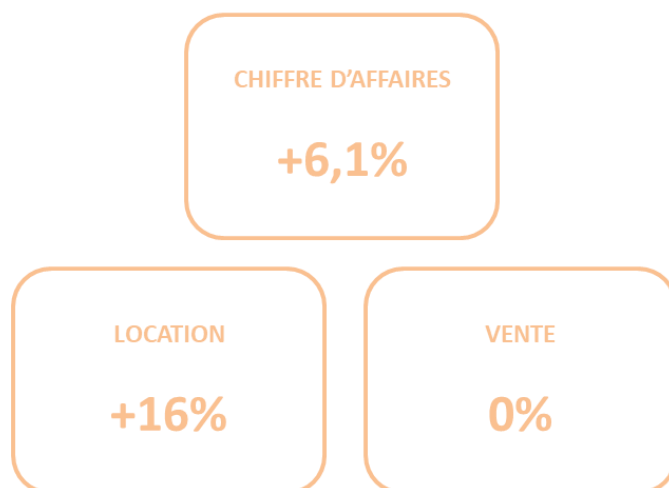
Rédacteurs :

- **Pierre Bentata**
Economiste
- **Nicolas Bouzou**
Directeur-Fondateur d'Asterès

A S T E R è S
p r o d u c t e u r d ' i d é e s



Total 2018 par rapport au total 2017





UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE, MAIS UNE BAISSÉ DES EFFECTIFS

- > L'activité poursuit sa dynamique, à la fois sur l'année et sur le deuxième semestre

En dépit d'un ralentissement de l'économie nationale, le secteur résiste et connaît à nouveau une croissance forte sur l'année.



+13%

CA total S2 2018

Par rapport au
S1 2018



+6,1%

CA total 2018

Par rapport à
2017

- > En revanche les effectifs sont en baisse

Les tensions sociales ainsi que les révisions à la baisse de la croissance française ont impacté l'activité des clients des entreprises de l'ACIM.

Dans ce contexte, ces dernières semblent se préparer à un ralentissement de leur propre activité, ce qui explique une légère baisse des effectifs, pour la première fois depuis 2015.

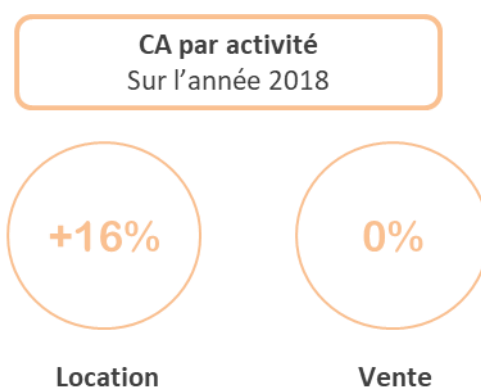
2

LA VENTE, ATONE SUR L'ANNÉE

> L'activité de location, moteur de la croissance

Sur l'année, l'activité de location a augmenté de 16%, et confirme son rôle de moteur de la croissance des entreprises de l'ACIM.

En revanche, l'activité de vente est restée stable sur l'année. Sachant que celle-ci dépend en grande partie des administrations, cette stagnation traduit une reprise encore insuffisante de l'activité des administrations.



> L'activité de location bénéficie à l'ensemble du secteur

La croissance de l'activité location est largement partagée par les entreprises de l'échantillon. Plus de 78% des entreprises ont connu une hausse de leur activité sur ce segment.

Cette reprise de l'activité de location pour la majorité des entreprises explique en grande partie la croissance de l'ensemble du secteur. En effet, la location représente toujours la plus grande partie de l'activité.

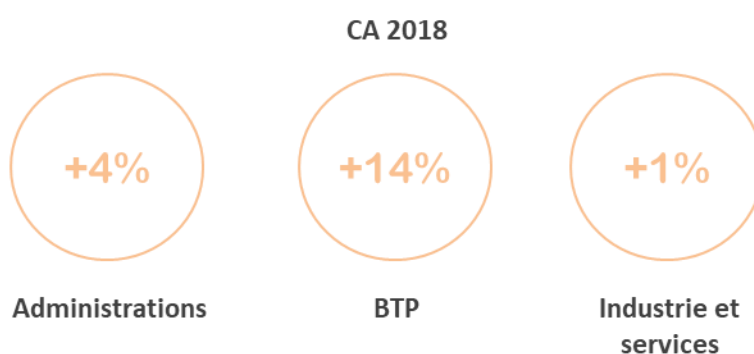
Par ailleurs, alors que location et vente avaient connu des croissances similaires au S1 2017, le ralentissement de la vente au S2 2017 a été plus que compensé par la hausse de la location. **En d'autres termes, c'est la reprise de la location qui tire l'activité des entreprises.**

3

LA CROISSANCE PRINCIPALEMENT TIRÉE PAR LE BTP

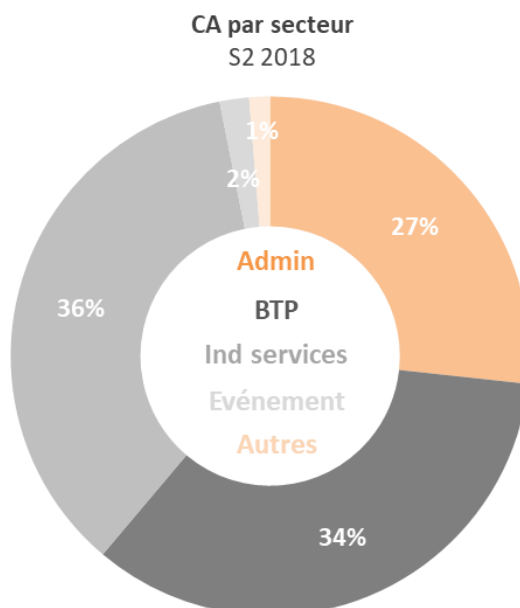
> Les secteurs principaux sont en hausse

Bien que tous les secteurs marquent une progression sur l'année, le secteur BTP est celui dont la croissance est la plus forte.



> Le BTP, acteur prépondérant

Au cours des 6 derniers mois, le secteur du BTP a cru de 11% sur le segment location et de 16% sur celui des ventes et représente à présent 34% de l'activité des entreprises de l'ACIM, contre 36% pour l'industrie et les services et 27% pour les administrations.



4

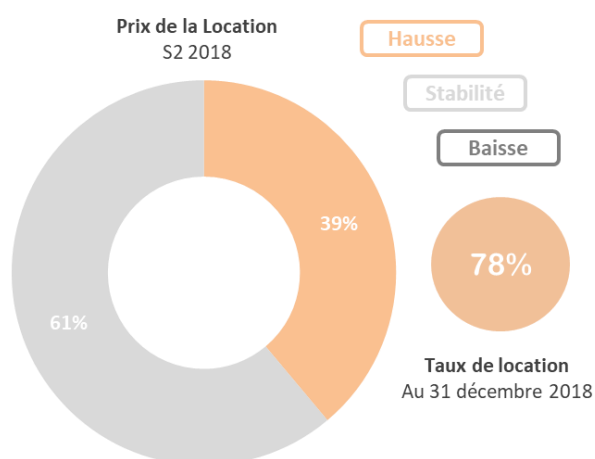
ANTICIPATION D'UNE STAGNATION DE L'ACTIVITÉ

- > Les volumes vendus en forte baisse

Le nombre de m² vendus sur l'année 2018 a baissé de 12%. Pour autant, le chiffre d'affaires relatif à la vente de m² a augmenté sur la même période.

- > Des prix stables dans la location

Pour 61% des entreprises de l'ACIM, les prix n'ont pas évolué au cours de l'année 2018, et pour les autres ils ont augmenté.



- > Des marges stables, un investissement en baisse

Pour plus de 70% des entreprises, les marges devraient rester stables au premier semestre 2019 et près de 30% anticipent une baisse de leurs investissements.

Ces anticipations confirment les inquiétudes des entreprises du secteur à propos du ralentissement national et des tensions sociales.

L'équipe

Nicolas Bouzou
Economiste
Directeur fondateur d'Asterès

Pierre Bentata
Economiste

Nous contacter

www.asteres.fr
contact@asteres.fr

81, rue Réaumur
75002 Paris

Tél. : + 33 1 44 76 89 16



Asterès est un cabinet d'études économiques et de conseil.

Nous proposons aux entreprises et au secteur public des outils de réflexion pour orienter l'action. Notre mission est de mettre l'expertise économique au service du développement de nos clients. Ainsi, nous donnons à l'analyse économique son rôle opérationnel.

Nous proposons à nos clients :

- des analyses macroéconomiques et sectorielles ;
- des prévisions ;
- des enquêtes de conjoncture.

Nous menons également des missions de conseil en développement & attractivité économique.

Asterès est une **entreprise citoyenne** et, à ce titre, nous respectons un certain nombre de principes :

- Réalisation d'activités non marchandes, notamment dans le domaine de la pédagogie économique et du conseil aux gouvernements (afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts) ;
- Promotion de la liberté individuelle et de la démocratie, notamment dans le cadre des missions réalisées dans les pays émergents.

Respect de l'environnement :



Asterès s'engage à limiter l'impact de son activité sur l'environnement par le recyclage, la dématérialisation, les économies d'énergie, et la limitation des déplacements en avion et en voiture ou leur compensation. Par ailleurs, nos analyses prennent en compte la dimension écologique et environnementale des phénomènes économiques. En matière de conseil, nos propositions sont formulées dans le souci du respect de l'environnement et de la durabilité du développement.

Activités de lobbying :

Asterès est régulièrement sollicitée par des entreprises et des fédérations professionnelles pour intervenir en amont de leurs activités de lobbying, particulièrement lors des débats d'orientation budgétaire. Asterès peut donc être amené à réaliser des travaux financés par des donneurs d'ordres et démontrant l'impact économiquement nocif d'une mesure qui pourrait leur être appliquée.

Dans ce cas, notre démarche répond à une charte éthique stricte. Notre client s'engage à accepter que les travaux menés par Asterès répondent aux principes intangibles suivants :

- Asterès ne peut s'engager sur les résultats d'une étude avant de l'avoir réalisée. Nous ne délivrons nos conclusions qu'au terme de nos analyses.
- Nos travaux suivent une méthodologie standard (top down), qui s'appuie sur l'utilisation de données statistiques publiques, ou conçues ou certifiées par nous-mêmes.
- Si un client souhaite modifier des conclusions de travaux réalisés par Asterès sans une totale approbation de nos consultants, il devient le seul signataire de l'étude, et n'a plus le droit d'utiliser la marque Asterès.
- Les consultants d'Asterès ne défendent dans le débat public que des travaux qu'ils ont réalisés eux-mêmes. En aucun cas ils n'acceptent de se faire le relais de travaux réalisés par d'autres.

Asterès intervient en tant que prestataire externe. Le cabinet ne saurait être tenu pour responsable des interprétations qui pourraient être données de ses travaux ou de leurs conséquences. Asterès est en outre tributaire de la qualité des statistiques utilisées, dont elle n'est pas responsable.